



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE

Quarantième session

Rome, 3-8 juillet 2017

Thème biennal 2018-2019 – *Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO*

Résumé

Le choix du thème biennal proposé (*Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO*) pour l'exercice biennal 2018-2019 est le fruit d'un examen mené au sein des organes directeurs concernés durant l'exercice 2016-2017. Le thème proposé a été adopté par le Conseil à sa cent cinquante-cinquième session (décembre 2016).

Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence est invitée à approuver le thème biennal proposé.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. René Castro Salazar

Sous-Directeur général

Département du climat, de la biodiversité, des terres et des eaux

Tél.: +39 06570 56192

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mt378

Historique

1. Conformément à la Recommandation 1 de l'*Évaluation des réformes de la gouvernance de la FAO* (C 2015/26 Rev.1), une proposition concernant le choix d'un «thème biennal» pour l'exercice 2018-2019 a été examinée par les organes directeurs en 2016-2017.
2. Suite à l'approbation de la Conférence, les sessions des organes directeurs concernés porteront notamment sur le thème biennal *Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO*. L'objectif est de lancer un examen critique des imbrications propres aux évolutions exogènes et défis liés au changement climatique, ainsi que de la multitude de travaux et d'activités menés par la FAO dans ce domaine, notamment en lien avec la nutrition, la sécurité alimentaire, les migrations, les océans, la pêche, la résilience, l'utilisation des terres, la gestion forestière, la réduction des risques de catastrophe et d'autres domaines.
3. Il convient de rappeler que l'élaboration de la Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique¹ a été déclenchée par l'*Évaluation de la contribution de la FAO à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets* réalisée en 2015, qui énumérait les atouts exceptionnels dont dispose la FAO pour s'atteler à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, ainsi qu'aux incidences du changement climatique dans tous les domaines de compétence de la FAO. Le processus d'élaboration de la Stratégie, qui s'est accompagné de consultations approfondies dans tous les Comités techniques, et s'est conclu par l'approbation par le Conseil en décembre 2016; il représente un modèle de référence.
4. Plusieurs faits nouveaux d'importance mondiale sont intervenus récemment, notamment l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le changement climatique, et ont guidé l'élaboration du Cadre stratégique révisé, qui intègre pleinement le changement climatique. En outre, soulignant l'importance des travaux de la FAO menés sur des thèmes transversaux au titre de l'Objectif 6, le Comité du Programme, à sa session de novembre 2016, a demandé que soit renommé cet objectif, de manière à ce que son intitulé reflète mieux sa portée (*Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux [parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition et changement climatique]*).

Thème biennal 2018-2019 «Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO»

5. Éliminer la faim, instaurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela étant, le changement climatique a d'ores et déjà des incidences sur l'agriculture² et la sécurité alimentaire, et l'élimination de la faim et de la malnutrition n'en sera que plus difficile. Cette considération est à l'origine de l'approbation par le Conseil, à sa cent cinquante-cinquième session en décembre 2016, de la proposition d'établir comme thème biennal pour l'exercice 2018-2019 *Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO*.
6. Le principal rôle de la FAO dans ce contexte est d'aider les pays à adapter les politiques, stratégies, institutions et activités qui soutiennent le développement et la viabilité des systèmes alimentaires et agricoles, de sorte qu'ils deviennent également plus résilients face aux effets du changement climatique et, dans la mesure du possible, qu'ils contribuent à son atténuation. En définitive, l'objectif des interventions de la FAO est de rendre les systèmes alimentaires et agricoles, et les moyens d'existence qui en dépendent, plus résilients face aux effets du changement climatique.
7. La Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique, pleinement intégrée au Cadre stratégique révisé, oriente la manière dont les objectifs ci-dessus seront atteints. Les débats menés en 2016-2017 au sein des organes directeurs ont donné lieu à des considérations particulières et à des indications précieuses, qui ont conduit à l'élaboration de la Stratégie.

¹ PC 121/2.

² L'agriculture doit être comprise au sens large: elle comprend les cultures, l'élevage, la foresterie, les pêches et l'aquaculture.

Propositions de thèmes susceptibles d'être abordés en 2018-2019

8. On trouvera ci-après des thèmes en lien avec le climat qu'il est proposé d'aborder lors des réunions des organes directeurs au cours de l'exercice biennal 2018-2019.
- a) *Comités techniques* – incidences sur les pêches maritimes, côtières et continentales; gestion durable des mangroves; gestion durable des forêts; élevage durable; ravageurs et maladies (des végétaux et des animaux); rôle du commerce.
 - b) *Conférences régionales en 2018* – incidences à l'échelle régionale, en particulier sur les ressources naturelles; variations intrarégionales de la vulnérabilité; perspectives interrégionales et en particulier, incidences dans les petits États insulaires en développement, montagnes, commerce et partage de données d'expérience.
 - c) *Autres instances* – progrès accomplis dans les travaux menés par la FAO sur le changement climatique au titre du Cadre stratégique.

Suite que la Conférence est invitée à donner

9. La Conférence est invitée à approuver le thème biennal proposé.